

Point inscrit à l'ordre du jour n°7

Commission de la Recherche Plénière du 09/06/2026

- Vu le Code de l'éducation, notamment son article L. 712-6-1 ;
- Vu les Statuts de l'Université de La Réunion, mis à jour le 02 mai 2025 ;
- Vu la délibération du Conseil d'administration n°2025-01 de l'Université de La Réunion en date du 04 mars 2025 portant élection de Madame Nathalie WALLIAN, Professeure des universités, à la présidence du Conseil académique plénier de l'Université de La Réunion ;
- Vu la délégation de signature n°DS-2024-2025-249 de Monsieur Dani OSMAN, Docteur HDR, Vice-président en charge de la recherche et de la valorisation ;

Après en avoir délibéré, et au vu de l'article 6 des statuts de l'Ecole Doctorale, précisant « *en cas d'égalité de voix entre candidats en position éligible, le plus jeune d'entre eux est élu* » les membres de la commission de la recherche nomment Béatrice MANDRIN au collège 4 (représentants des personnels BIATSS) au Conseil de l'Ecole Doctorale-Sciences Humaines et Sociales - siège 2.

Résultats du vote électronique :

Nombre de voix pour GIRARD Karine : 02
Nombre de voix pour LYSANDRE - LETELLIER Christelle : 09
Nombre de voix pour MANDRIN Béatrice : 09
Nombre de voix pour MARCHAIS Gwenaëlle : 03
Nombre de voix pour REVILLION Christophe : 01

Fait à Saint-Denis le 09/06/2026

Par délégation,
Le Vice-Président du Conseil Administration
en charge de la Recherche et de la Valorisation



Transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités, le 30 juin 2026
Publié au Recueil des actes administratifs de l'Université de La Réunion, le 30 juin 2026